ÉLECTIONS TURQUES ET TRAGÉDIE GRECQUE

Les croisades revues par Bruxelles

Les Européens ne livrent pas des croisades pour libérer Jérusalem ou défaire le grand méchant Turc. Ils sont appelés à un autre exercice.

De notre bureau de Bruxelles Aziouz Mokhtari

Pas aussi simple que cela. Loin s'en faut ! Récolter des fonds pour éviter que la Grèce, membre de l'UE, ne sombre dans le chaos.

Pour apocalyptique qu'il n'y paraît, le scénario est, pourtant, sérieux, crédible. Athènes, pour dissimulation de vrai déficit et manipulation de chiffres, est au bord de l'asphyxie.

Papandréou, l'actuel Premier ministre, socialiste de son état, n'en peut plus de demander à «son peuple» des sacrifices, encore des sacrifices, que des sacrifices. Les partenaires, Banque mondiale et Fonds monétaire, veulent bien encore mettre des liquidités dans les caisses helléniques, mais ils imposent des conditions drastiques, inhumaines que les Grecs ne supportent sans doute pas.

Photo : DR

Papandréou, Premier ministre grec.

L'Union européenne ne veut plus – le peut-elle, d'ailleurs ? – secourir ce mauvais élève, ce chenapan. L'Allemagne, grand financier mais ferme et sérieux quant aux dépenses publiques, avertit. Pas question de payer pour la «paresse» grecque, et hors de question de donner de l'argent pour sauver les fraudeurs.

Le prochain sommet européen (à partir du 23 juin en cours) promet des empoignades fourchues, des débats houleux. Pendant ce temps, la Turquie musulmane, le grand méchant Ottoman, va tranquillement son chemin. 17e économie mondiale, l'un des taux de croissance les plus intéressants en Europe, Ankara est dans la catégorie «excellence».

Casse-tête pour Bruxelles qui a fermé la porte de l'Europe à Ankara et dépensé sans compter pour la Grèce.

Une vraie tragédie grecque.

A. M.

TUNISIE

Critiques contre un procès de Ben Ali sans Ben Ali

La Tunisie commencera à juger la semaine prochaine l'ex-président Ben Ali, mais celui qui a dirigé le pays d'une main de fer pendant 23 ans ne sera pas là pour faire face à ses juges, une perspective «frustrante» pour des militants des droits de l'homme et de nombreux Tunisiens.

Le Premier ministre de transition Béji Caïd Essebsi a annoncé lundi soir sur Al-Jazeera que le procès par contumace de l'ex-homme fort de la Tunisie commencerait le 20 juin, à Tunis. M. Essebsi a aussi indiqué que la Tunisie n'avait jamais reçu de réponse des autorités saoudiennes à sa demande de lui remettre l'ancien président. Zine El Abidine Ben Ali s'était réfugié dans le royaume saoudien le 14 janvier, après un mois de soulèvement populaire contre lui.

M. Ben Ali sera donc jugé à l'instar de son homologue égyptien Hosni Moubarak, mais il ne sera pas sur le banc des accusés. Cette annonce n'a pas suscité l'enthousiasme en Tunisie, certains jugeant que ce ne serait pas «un vrai procès» et d'autres qu'il s'agissait de calmer l'opinion.

«Pour moi, c'est un non-événement. C'est une fumisterie. On a tout fait pour ne pas lui faire un véritable procès. C'est un effet d'annonce pour manipuler l'opinion», a déclaré à l'AFP le journaliste Taoufik Ben Brik, opposant acharné à M. Ben Ali.

Pour lui, les autorités auraient mieux fait de s'en prendre aux membres ou partisans du régime déchu encore en Tunisie.

Radhia Nasraoui, militante réputée des droits de l'homme, a pour sa part jugé «frustrant» que M. Ben Ali soit jugé par contumace. Elle aurait préféré que les autorités prennent plus de temps pour obtenir son extradition. «Ça ne va pas être le procès qu'on aurait souhaité pour Ben Ali. Il est responsable de milliers de cas de torture, de centaines de morts. Sa famille a pillé le pays. Comment va-t-on pouvoir le juger s'il n'est pas là ?», a-t-elle dit à l'AFP.

Cet avis est partagé par Feten, une jeune employée, qui se réjouit de l'annonce d'une date, mais juge qu'en l'absence du principal accusé le procès «n'apporte pas grand-chose».

Pour Ridha, un instituteur, l'annonce du procès vise à calmer les esprits, et pour lui c'est du «camouflage».

Quant à Omar Mestiri, un des fondateurs du Conseil national des libertés en Tunisie, il estime que le procès doit être davantage celui d'un système que celui d'un homme, afin de «retenir les leçons pour que cela ne se reproduise plus jamais». Le procès doit se tenir devant le tribunal de première instance de Tunis, a indiqué à l'AFP une source judiciaire.

Le Premier ministre avait déclaré lundi que M. Ben Ali et d'autres responsables de l'ancien régime, qu'il n'a pas nommés, seraient jugés pour «93 «affaires», partie devant une juridiction civile partie devant une juridiction militaire. Mais il a précisé que c'est le volet civil qui s'ouvrirait le 20 juin.

Le ministère de la Justice avait indiqué début juin que le président déchu, ainsi que son épouse Leïla Trabelsi seraient jugés pour deux premières affaires. Un premier dossier porte sur «la découverte d'armes et de drogues dans le palais présidentiel de Carthage», le deuxième sur 27 millions de dollars en liquide découverts en février par la commission anticorruption dans un palais de Ben Ali à Sidi Bou Saïd, dans la banlieue nord de Tunis.

Le ministère avait précisé que des enquêtes étaient en cours visant le couple Ben Ali, sa famille et d'anciens ministres et responsables du régime déchu et concernant notamment des cas d'homicides volontaires, d'abus de pouvoir, de trafic de pièces archéologiques ou de blanchiment d'argent.

Le 6 juin, M. Ben Ali a qualifié ce procès de «mascarade», par le truchement d'un avocat. C'était la première fois qu'il refaisait surface, même indirectement, depuis sa fuite de Tunisie.

LIBYE

L'Otan affirme avoir les «moyens nécessaires» pour sa mission

L'Otan a assuré hier avoir les «moyens nécessaires» pour mener à bien sa mission en Libye, réfutant des affirmations affirmant que la situation pourrait devenir critique si les opérations se prolongeaient.

«Nous continuons à maintenir un rythme d'opération élevé. Il est clair que l'Otan a les moyens pour maintenir la pression sur (le dirigeant libyen Mouammar) Kadhafi», a déclaré lors d'une conférence de presse à Bruxelles la porte-parole de l'Alliance atlantique, Oana Lungescu.

«Nous savons que cela prend du temps», a-t-elle ajouté.

«Après la réunion de la semaine dernière des ministres (de la Défense de l'Otan), les alliés et leurs partenaires examinent comment fournir au mieux les moyens nécessaires pour accomplir cette mission. Et comme indiqué la semaine dernière, le secrétaire général (de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen) est confiant que l'alliance y parviendra», a souligné Mme Lungescu.

Cette déclaration intervient après la mise en garde vendredi du secrétaire américain à la Défense Robert Gates aux alliés occidentaux de l'Otan sur leur manque d'investissements militaires et de volonté politique. Ces «lacunes» pourraient «compromettre» l'efficacité de la mission en Libye, selon M. Gates.

Mardi, le chef de la Royal Navy, l'amiral Mark Stanhope, a par ailleurs estimé que les priorités devront être repensées si l'opération lancée par l'Otan durait plus de six mois.

«Si les opérations durent plus longtemps, bien sûr que la question des ressources deviendra critique», a de son côté déclaré à Belgrade le commandant suprême allié pour la transformation de l'Otan, le général français Stéphane Abrial.

Voulant montrer que la pression ne faiblissait pas sur les troupes du colonel Kadhafi, l'Otan a diffusé hier une vidéo montrant une attaque aérienne contre un «vaste dépôt de munitions» dans le désert libyen, au centre du pays.

«L'Otan continuera à frapper ce type de cibles pour empêcher l'approvisionnement des forces pro-Kadhafi et empêcher les attaques contre des civils», a expliqué par vidéo-conférence depuis Naples (sud de l'Italie) le lieutenant-colonel Mike Bracken, porte-parole de la mission «Protecteur unifié» dirigée par l'Otan.

ONU

La Syrie divise en profondeur la communauté internationale

Séparément, ils condamnent avec fermeté la répression sanglante en Syrie. A un échelon régional, ils ont décidé de sanctions. Mais au plan international, et singulièrement à l'ONU, les mêmes pays ont échoué à s'entendre, décrédibilisant leur aura et pouvoir.

L'enjeu n'est cependant pas une révolution : il s'agit, sans moyen coercitif, d'exercer une pression politique sur le régime de Bachar Al-Assad.

«Le projet de résolution en débat à l'ONU est un premier texte, une résolution déclaratoire qui ne permet pas le recours à la force», souligne un haut responsable français sous couvert de l'anonymat.

La division est si profonde, si remplie d'arrière-pensées, qu'elle a permis à deux poids lourds du Conseil de sécurité, la Russie et la Chine, détentrices d'un droit de veto sur ses décisions, d'aller jusqu'à boycotter ce week-end des discussions d'experts de l'ONU sur un projet de résolution condamnant Damas.

L'Europe — France, Grande-Bretagne, Allemagne et Portugal notamment —, pousse à l'adoption d'un texte qui montre enfin, après trois mois de révolte durement réprimée, que le Conseil de sécurité, garant de la stabilité dans le monde, ne peut passer sous silence un recours disproportionné à la force pour mater des manifestations pacifiques.

Le précédent libyen, avec l'adoption de résolutions menaçant Mouammar Kadhafi de Cour pénale internationale et autorisant le recours «à tous les moyens» pour protéger des populations civiles, joue contre Londres et Paris. Plusieurs capitales, Moscou en tête, jugent qu'avec des hélicoptères engagés dans les combats, les textes onusiens ont été détournés de leur finalité.

A la différence du dossier libyen, «la Ligue arabe n'a pas pris position» sur la Syrie et la peur de l'instabilité est aussi moteur de divisions, relève-t-on de sources diplomatiques. «Un changement de régime en Syrie provoquerait-il une guerre civile dans ce pays ? Si la réponse est oui, alors ne faisons rien», ajoute-t-on de mêmes sources.

A côté de l'Europe, les Etats-Unis donnent de la voix, soutiennent l'approbation d'un texte et ont, comme l'Union européenne, pris des sanctions contre des responsables syriens. «Une transition doit avoir lieu. Si le président Assad ne dirige pas cette transition, alors il doit se retirer», vient de répéter une énième fois la Maison Blanche.

Parmi les pays récalcitrants à l'adoption d'un texte, deux groupes sont à distinguer.

La Russie et la Chine ont le pouvoir de l'interdire à l'ONU. Leurs arguments traditionnels reposent sur un principe de non-ingérence et sur le fait, souligne Moscou, proche de Damas, que la situation intérieure en Syrie ne menace pas la stabilité régionale et mondiale.

Le deuxième groupe est composé de pays émergents comme le Brésil, l'Afrique du Sud et l'Inde. Candidats à un siège permanent à l'ONU, ces pays peuvent profiter de l'opposition frontale russe et chinoise pour refuser de soutenir un texte. Neuf voix sur les 15 membres du Conseil de sécurité sont nécessaires — sans veto — pour l'approbation d'une résolution.

A la différence de Mouammar Kadhafi, vite mis hors jeu par la communauté internationale, le président Assad ne l'a pas été, pas même par ceux qui sont les plus prompts à condamner son action.

«Il n'est pas trop tard pour Assad mais le temps est compté», disait-on encore récemment de source proche de la présidence française. «Il a perdu sa légitimité en agissant comme il l'a fait. Y a-t-il une possibilité qu'il la recouvre ? Oui. Avons-nous beaucoup d'espoirs en ce sens ? Non», avait ajouté cette source.

Depuis le 15 mars, début de la révolte, plus de 1 200 opposants sont morts et 10 000 ont été arrêtés en Syrie, selon des ONG.